

Demande de vignette de stationnement résidentiel à envoyer ou déposer au Guichet unique, place des Halles, à Chartres

Nom et prénom du demandeur *:

S'agit-il d'un renouvellement *?

Adresse *:

Code postal :

Ville :

N° de tél *:

Adresse courriel* :

Véhicule(s) concerné(s) : 1 vignette par véhicule, au maximum 2 vignettes par foyer

Immatriculation n° 1*

Immatriculation n° 2*

N° de la vignette du véhicule 1 de l'année précédente*

N° de la vignette du véhicule 2 de l'année précédente*

Joindre impérativement les justificatifs suivants:

-Taxe d'habitation ou justificatif de domicile de moins de 3 mois;

ET

- Certificat d'immatriculation à jour;

- Justificatif de l'entreprise pour les véhicules de société;

- Pour les jeunes logés chez leurs parents, une attestation d'hébergement des parents, la carte verte d'assurance de la voiture si celle-ci est à leur nom.

Vous souhaitez recevoir votre vignette à domicile : merci de joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse au présent formulaire et ses pièces justificatives.

A défaut, merci de vous présenter à l'accueil du Guichet unique afin de retirer votre vignette.

*** champs à remplir obligatoirement**

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Gestion du stationnement résidentiel (Déclaration N°1115339). Les destinataires des données sont : le Guichet Unique et la Police Municipale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet unique, place des Halles, 28000 Chartres. *Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*